

*Communiqué*

## Lancement de la 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine Agrilocal « Au pré de la Ferme », dont une journée exceptionnelle dans le cadre du Salon International de l'Agriculture 2019

Dans le cadre du lancement de la 2<sup>ème</sup> édition de l'opération « Au pré de la ferme », du 25 février au 15 mars 2019, l'association nationale Agrilocal participe à différents événements le 26 février 2019, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, en collaboration avec les Conseils départementaux de la Haute-Marne, de la Drôme, du Cantal et du Puy-de-Dôme.

**« AU PRÉ DE LA FERME »  
POUR DÉCOUVRIR ET PARTAGER AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX**

Pendant 3 semaines, du 25 février au 15 mars 2019, les acheteurs de la restauration collective (élus, principaux, gestionnaires, cuisiniers, etc.) pourront découvrir les producteurs et les artisans de leurs territoires, au travers de journées Portes Ouvertes, des rencontres entre producteurs et acheteurs, des balades gourmandes ou encore des salons / tables rondes...

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, 26 départements se sont engagés dans l'opération afin de mettre à l'honneur les producteurs et les artisans de leurs territoires, avec au total près de 51 événements organisés partout en France.

**Pendant ces 3 semaines, un seul mot d'ordre : sensibiliser, échanger et communiquer sur les enjeux du manger local !**

**SIA 2019 - 26 FÉVRIER  
LES GRANDS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER**

**12h-12h45 :  
Conférence de  
presse**

**Officialisation de l'adhésion du Conseil départemental de la Haute-Marne à l'Association nationale Agrilocal**  
*En présence de M. Nicolas LACROIX  
Président du Conseil départemental de la Haute-Marne*

> Pavillon 3 - Allée E - Stand 154

**15h :  
Inauguration**

**Inauguration du stand du Département de la Drôme**  
*En présence de M. Didier GUILLAUME,  
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation*

> Pavillon 4 - Allée B - Stand 9

**FAVORISER LE CIRCUIT COURT EN RESTAURATION COLLECTIVE**

[www.agrilocal.fr](http://www.agrilocal.fr)



**15h - 16h :**  
**Table ronde**

**Débat «Loi EGALIM - Restauration collective»,**

**> Pavillon 4 - Allée B - Stand 9**

Avec la nouvelle Loi « Agriculture et Alimentation », de nombreuses questions s'ouvrent et les défis posés sont importants. Des questions **d'actualité** dans un premier temps : quel est l'avancement de la rédaction des **décrets d'application** ? Que viendront-ils préciser ? Mais aussi, des questions sur la **mise en œuvre de la loi** ? Parmi, celles-ci :

- Comment garantir un prix rémunérateur pour l'agriculteur et raisonnable pour la restauration collective ?
- Comment travailler les marchés publics pour répondre à ces exigences ? (respect des marchés publics, outils facilitateurs (Agrilocal, ...?)
- Comment assurer la production agricole : préservation du foncier agricole, installation et conversion en bio, rôle moteur des produits sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ?
- Comment structurer l'offre pour sécuriser les approvisionnements (regroupement, logistique, système de livraison, ...) ?

*Lancée à l'initiative du Conseil départemental de la Drôme, l'ensemble des participants échangeront autour de ces différentes questions lors de cette table ronde :*

- Un Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Mme Marie-Pierre MOUTON – Présidente du Conseil départemental de la Drôme
- M. Jean-Yves GOUTTEBEL, Co-Président de l'association nationale Agrilocal, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Vice-Président de l'Assemblée des Départements de France
- M. Christophe PELLETIER – Directeur Coopérative Valsoleil
- M. Florent GULH - Directeur de l'Agence Bio
- Mme Marie GUITTARD - Directrice de l'INAO

**18h :**  
**Soirée**

**Soirée Auvergne : Destination volcans  
Consommer Cantal / Puy-de-Dôme**

**> Pavillon 3 – Allée R – Stand 172**

En présence de

- M. Bruno FAURE – Président du Conseil départemental du cantal
- M. Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Vice-Président de l'Assemblée des Départements de France

---

### **AGRILOCAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Agrilocal est une association nationale créée en 2013 collaborant avec 35 départements français. Son service, mis en place à travers une plate-forme virtuelle permet de créer non seulement un lien de proximité, mais aussi un lien social et une réelle solidarité au sein des territoires. Cette plate-forme de mise en relation gratuite et immédiate permet aux acheteurs publics en restauration collective (collèges, écoles primaires, maisons de retraite, lycées, etc.) et aux fournisseurs locaux (producteurs agricoles, artisans, etc.) de proposer leurs produits sans intermédiaire.

Agrilocal est la seule plate-forme au niveau national permettant un respect rigoureux des règles de la commande publique et ne cesse de voir ses fonctionnalités être améliorées pour répondre aux demandes des fournisseurs et acheteurs.

---

#### **CONTACT PRESSE**

**Association nationale Agrilocal - Nicolas PORTAS**

Tél. : 06 03 59 57 91 - nicolas.portas@puy-de-dome.fr

